

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN461

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la quatrième phrase de l'alinéa 77, avant l'acronyme : « AWACS », insérer les mots : « systèmes de détection et de contrôle aéroportés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.